

LE MENSUEL **veia**

La note de conjoncture de la Cellule Economique de Bretagne

Juin 2026 **#25**

LE LOGEMENT NEUF POURSUIT SA REPRISE, RETOURNEMENT DE TENDANCE POUR LES LOCAUX

Les signes de ralentissement dans les locaux se sont confirmés, tandis que la reprise du logement concerne aussi bien l'individuel pur que le collectif.

Page 3

Patrimoine immobilier des ménages et des entreprises : la valeur du foncier augmente plus vite que celle du bâti dans le patrimoine

page 2

Indicateurs clés

page 3

Vue d'ensemble Construction

page 4

Zoom : Quantification des terres excavées en Ile-et-Vilaine

page 5

Revue thématique : Artisans BTP et paysage, entre passion du métier et pression du quotidien

page 6

La carte du mois : Prix du foncier en Bretagne : de fortes variations entre EPCI

page 7

Les actualités

page 8

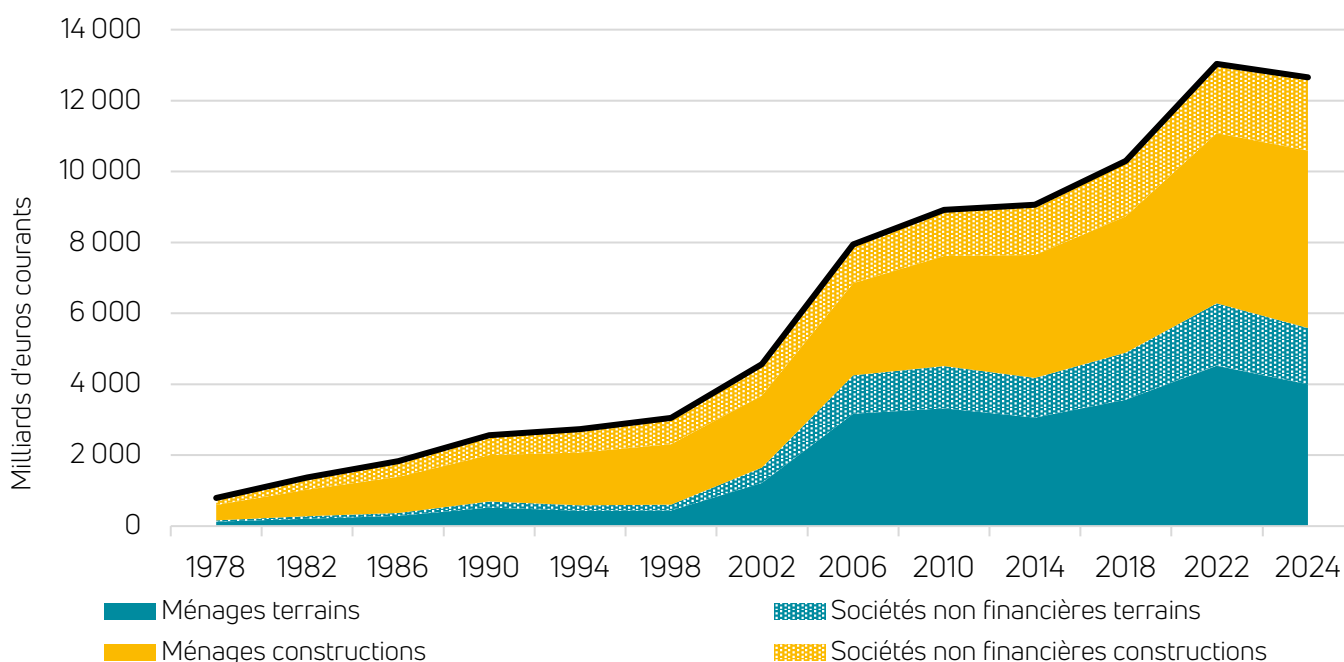
La progression continue de la valeur du foncier dans le patrimoine immobilier des ménages et des entreprises illustre l'importance croissante de la ressource foncière dans l'économie. En France, la valeur des terrains supportant des bâtiments a augmenté beaucoup plus rapidement que celle des constructions au cours des dernières décennies, traduisant à la fois une rareté accrue du sol et une valorisation économique plus forte des espaces les plus recherchés. **En Bretagne, les écarts observés entre intercommunalités montrent que la pression foncière reste très inégale.** Dans les secteurs les plus tendus, la rareté du foncier peut accentuer les conflits d'usage entre logements, activités économiques, infrastructures ou espaces de stockage. Les difficultés rencontrées par certaines entreprises de Travaux Publics pour trouver des sites d'accueil des terres excavées dans la métropole rennaise illustrent concrètement ces arbitrages autour de l'utilisation du sol.

Dans le même temps, la conjoncture de la construction poursuit une amélioration contrastée en Bretagne. La reprise du logement neuf se confirme, portée à la fois par le collectif et l'individuel pur. Les locaux non résidentiels affichent, quant à eux, des évolutions différenciées selon les secteurs d'activité, la plupart des secteurs hors agricoles restant orientés à la baisse. Ces disparités se retrouvent à l'échelle départementale, avec des dynamiques parfois très contrastées. Sur le marché du travail, l'emploi salarié se maintient globalement, mais le recours à l'intérim continue de diminuer depuis près de deux ans. Cette évolution intervient alors que les artisans du bâtiment demeurent fortement sollicités, avec des volumes de travail élevés et des contraintes organisationnelles importantes.

Patrimoine immobilier des ménages et des entreprises : La valeur du foncier augmente plus vite que celle du bâti dans le patrimoine

Selon l'Insee, la valeur du foncier dans le patrimoine immobilier des ménages et des entreprises en France a augmenté plus rapidement que la valeur du bâti depuis 1978. Ce phénomène n'est pas particulier à la France. Par exemple, une étude publiée dans l'*American Economic Review* montre que, entre les années 1945 et 2012, plus de 80 % de la hausse moyenne du prix des logements dans 14 pays membres de l'OCDE est due à la croissance du prix des seuls terrains.

Valeur de l'immobilier dans le patrimoine des ménages et des entreprises



La valeur du patrimoine immobilier des ménages et des entreprises multipliée par 16 en France depuis 1978

La valeur du foncier, au sens des Comptes de Patrimoine de l'Insee (voir graphique ci-dessus), a pris une part croissante dans le patrimoine immobilier (bâti + foncier supportant des bâtiments) des ménages et des entreprises de l'économie réelle. L'augmentation de la valeur du patrimoine immobilier est le produit d'un effet volume (extension des surfaces bâties) et d'un effet prix (évolution des prix immobiliers à la hausse). La valeur de ce patrimoine immobilier atteint 12 660 Md€ en 2024 contre 796 Md€ courants en 1978, soit une multiplication par 16 de la valeur nominale.

Une progression plus rapide de la valeur du foncier par rapport à celle du bâti

En parallèle, la valeur des seuls terrains supportant des bâtiments atteint à présent 5 589 Md€ en 2024 (soit près de 2,5 fois le PIB national), contre 162 Md€ courants en 1978 soit une multiplication par 34 de la valeur nominale, donc une croissance plus de 2 fois plus rapide que celle de l'immobilier. Ainsi, la part des terrains supportant des bâtiments dans le patrimoine immobilier total des ménages et des entreprises est passée de 20 % en 1978 à 43 % en 2024.

Repères

12 660 Md€

Valeur du patrimoine immobilier en France en 2024, 16 fois plus qu'en 1978

43 %

Part du foncier dans la valeur du patrimoine immobilier en 2024 (contre 20 % en 1978)

Source : Insee, comptes de patrimoine.

Article : Knoll, Katharina, Moritz Schularick, and Thomas Steger. 2017. "No Price Like Home: Global House Prices, 1870-2012." *American Economic Review* 107 (2): 331-53.

Traitement : Cellule Économique de Bretagne

INDICATEURS CLÉS

CONSTRUCTION NEUVE : LA DYNAMIQUE DU LOGEMENT NE FAIBLIT PAS, L'ACTIVITÉ SE CONTRACTE DANS LES LOCAUX

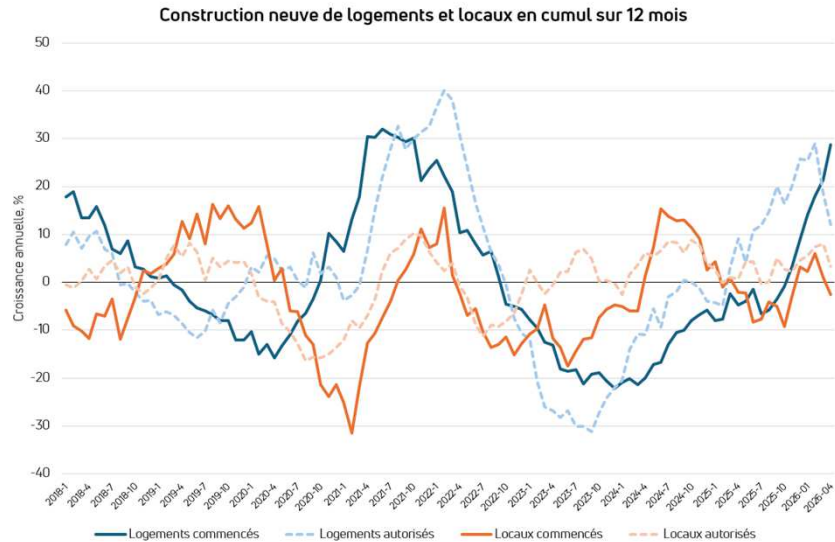
À fin avril 2026, 24 500 logements ont été mis en chantier en Bretagne, soit une hausse de +28,8 % en cumul 12 mois (contre +21,4 % sur un an à fin mars), plus forte qu'au niveau national (+15,4 %). La situation en Bretagne affiche une nette croissance depuis plusieurs mois, portée principalement par le logement collectif (+42,0 % sur un an) puis l'individuel pur (+21,2 % sur un an) tandis que l'individuel groupé reste en recul (-6,5 % sur un an). **C'est la plus forte croissance annuelle observée depuis octobre 2021** pour l'ensemble des marchés. La reprise semble se confirmer après une période 2024-2025 de faible activité.

Tous les départements bretons connaissent désormais une hausse des mises en chantier sur 12 mois, allant de +12,0 % dans le Finistère à +42,2 % dans le Morbihan. Le collectif et l'individuel pur sont en hausse dans tous les départements. L'individuel groupé, en revanche, ne progresse que dans le Morbihan (avec des volumes très réduits).

S'agissant des permis de construire, ils restent en forte hausse en Bretagne à fin avril 2026 (+12,0 % cumul 12 mois par rapport à la même période de l'année dernière, contre +18,5 % en mars), grâce à une demande bien orientée sur les marchés de l'individuel pur (+34,7 %) et du collectif (+5,5 %). Les autorisations de logements individuels groupés sont au contraire en recul (-14,5 % sur un an) après plusieurs mois de hausse. Le recul des taux des crédits immobiliers (en 2025) et l'extension du PTZ aux maisons individuelles neuves et à l'ensemble du territoire peuvent expliquer en partie ces évolutions même si tous les permis ne se transforment pas en mises en chantier.

Du côté des autorisations, trois départements enregistrent des hausses hormis le département des Côtes d'Armor (-2,9 % sur un an à fin avril), pénalisé par le logement collectif, marché également en recul dans le Morbihan (-6,8 %). Les autorisations de logements individuels sont en hausse,

***Avertissement** : À compter de mars 2026, les données sur la construction neuve de locaux non résidentiels sont produites à partir du dispositif Sitadel3, qui remplace Sitadel2. Ce nouveau dispositif révisé légèrement les données publiées. En outre, les secteurs d'activité présentés dorénavant sont en cohérence avec les quatre destinations indiquées dans le tableau actuel des surfaces du Cerfa Demande de permis de construire.



dans tous les départements tandis que les autorisations de logements individuels groupés ne progressent que dans le Finistère (+7,3 %).

La construction neuve de locaux affiche désormais une croissance négative : sur 12 mois glissants, 1,456 million de m² ont été commencés à fin avril 2026 (-2,5 %* contre +1,0 % à fin mars), en contraste avec le rythme national (+7,6 %). Les bâtiments publics (+30,9 %), les bureaux (+14,1 %) et les bâtiments agricoles (+7,2 %) sont en hausse, tandis que les autres secteurs sont en baisse. Les évolutions sont positives dans deux départements, sauf en Ille-et-Vilaine où la situation est dégradée (-23,6 % sur un an) et dans le Morbihan où elle est stable (+0,3 %). **Pour les surfaces autorisées**, la dynamique est plus positive avec des m² autorisés en hausse de +3,3 % sur 12 mois à fin avril, contrairement au niveau national (-4,1 %). Les surfaces autorisées sont également en baisse en Ille-et-Vilaine (-0,8 %) et dans les Côtes d'Armor (-3,7 %).

LA VENTES DE LOGEMENTS NEUFS EN HAUSSE AU T1-2026, UNIQUEMENT POUR LES VENTES EN BLOC

À la fin du 1er trimestre 2026, en cumul sur un an, les réservations en blocs de logements neufs progressent de +33,0 % en Bretagne par rapport à la même période l'année précédente. En revanche, les réservations par des particuliers sont en recul de -22,3 % sur la même période.

En ce qui concerne l'offre commerciale, l'encours de logements disponibles à la vente est en très légère hausse sur un an, de +0,6 %, malgré une baisse dans les logements individuels.

L'ACTIVITÉ ENTRETIEN – RÉNOVATION EN BAISSÉ AU T1-2026

Au premier trimestre 2026, en Bretagne, l'activité entretien – rénovation a connu une contraction, à -1,1 % en volume sur un an. C'est la première fois depuis fin 2020 que l'activité entretien – rénovation affiche une contraction en volume sur un an.

Dans le détail, l'activité est pénalisée par la rénovation de logements, en recul de -1,5 % sur un an (contre +0,6 % sur un an au T4-2025), tandis que la rénovation de locaux reste légèrement positive à +0,7 % sur un an, en léger recul par rapport au trimestre précédent (+0,9 %).

VUE D'ENSEMBLE CONSTRUCTION

Bretagne

France

Sources : DREAL Bretagne – Sit@del3, Acoss-Urssaf, Insee - Sirene, Dares, France Travail, Sgfgas, FNTF, Unicem

Bâtiment résidentiel – construction neuve

Logements mis en chantier	↑ +28,8%	24 500 lgts	↑ +15,4%	294 800 lgts
Situation à fin avril 2026 Cumul 12 mois (évol 1 an), en date réelle estimée (DRE)				
Logements autorisés	↑ +12,0%	28 800 lgts	↑ +16,6%	386 100 lgts
Situation à fin avril 2026 Cumul 12 mois (évol 1 an), en date réelle estimée (DRE)				

Bâtiment résidentiel – commercialisation

Réservations de logements par particuliers (indiv + coll)	↓ -22,3%	752 lgts	= -0,1%	16 115 lgts
Au 1 ^{er} trimestre 2026 (évol 1 an)				
Encours de logements (indiv + coll)	= +0,6%	7 869 lgts	↓ -1,6%	117 741 lgts
A la fin du 1 ^{er} trimestre 2026 (évol 1 an)				
Prix des logements collectifs	↓ -4,6%	4 471 €/m²	↑ +2,2%	4 991 €/m²
Au 1 ^{er} trimestre 2026 (évol 1 an)				

Bâtiment résidentiel - Prêts à taux zéro

Travaux liés à l'éco-PTZ	↑ +15,4%	222,58 M€	↑ +14,5%	2 561,28 M€
De janvier à la fin du 4 ^{ème} trimestre 2025 (évol 1 an), en M€				

Bâtiment non résidentiel - construction neuve

Surface de locaux mis en chantier	↓ -2,5%	1 456 mill. m²	↑ +7,6%	21 185 mill. m²
Situation à fin avril 2026 Cumul 12 mois (évol 1 an), en milliers de m², en date de prise en compte (DPC)				
Surface de locaux autorisés	↑ +3,3%	2 771 mill. m²	↓ -4,1%	36 727 mill. m²
Situation à fin avril 2026 Cumul 12 mois (évol 1 an), en milliers de m², en date de prise en compte (DPC)				

Entretien-rénovation

Évolution de l'activité au 4ème trimestre 2025	= +0,6%		↓ -1,0%	
Au 4 ^{ème} trimestre 2025 (évol 1 an)				
Évolution de l'activité – Logements	= +0,5%		= -0,9%	
Au 4 ^{ème} trimestre 2025 (évol 1 an)				
Évolution de l'activité – Bâtiments non résidentiels	= +0,9%		↓ -1,0%	
Au 4 ^{ème} trimestre 2025 (évol 1 an)				

Travaux Publics

Activité récente	↓	-40	↓	-39
Au 1 ^{er} trimestre 2026 (comparaison moyenne de longue période, solde d'opinion)				
Prévisions d'activité	↓	-22	↓	-23
Au 2 ^{ème} trimestre 2026 (comparaison moyenne de longue période, solde d'opinion)				
Carnets de commandes	↓ -0,2 mois	4,0 mois	↓ -0,3 mois	6,9 mois
Au 3 ^{ème} trimestre 2025 (évol 1 an)				

Matériaux

Production BPE	↑ +7,9%	2 534 735 m3	↓ -3,9%	31 847 114 m3
Production de BPE à fin février 2026 Cumul 12 mois, en m3				
Production Granulats	↑ +5,4%	22 442 kt	↓ -3,2%	265 560 kt
Production de Granulats à fin février 2026 Cumul 12 mois, en milliers de tonnes				

Appareil de production

Emplois salariés dans la construction	= +0,1%	83 694 sal.	↓ -1,2%	1 592 789 sal.
A la fin du 4 ^{ème} trimestre 2025 (évol 1 an)				
Intérimaires Construction	↓ -2,5%	6 765 ETP	↓ -3,2%	125 494 ETP
Moyenne 12 mois à fin mars 2026 (évol 1 an)				
Demandeurs d'emplois Bâtiment et Travaux Publics (cat. A)	↓ -6,0%	8 479 DEFM	↓ -8,3%	219 704 DEFM
Au 1 ^{er} trimestre 2026 (évol 1 an)				

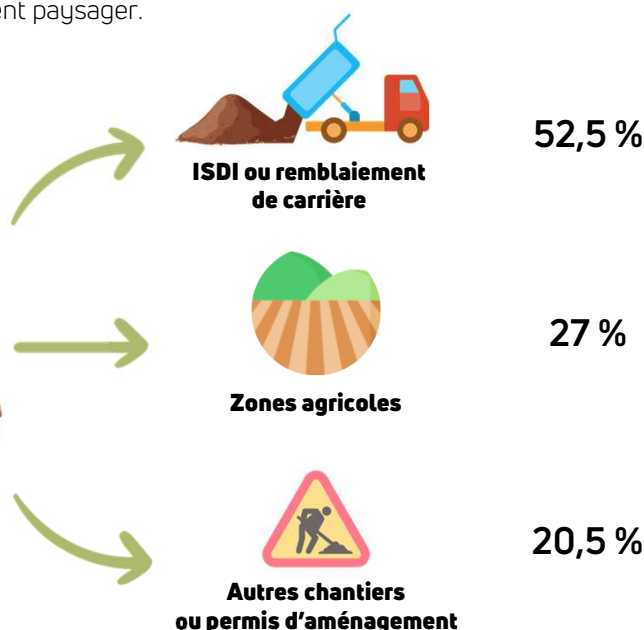
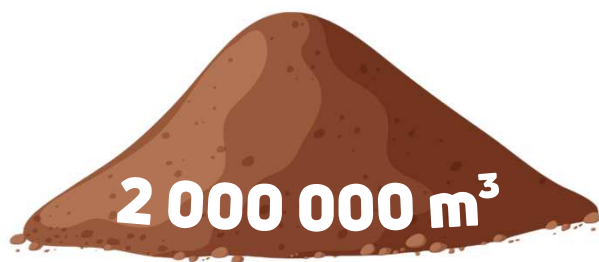
Attention : A compter de mars 2026, les données sur la construction neuve de locaux non résidentiels sont produites à partir du dispositif Sitadel3, qui remplace Sitadel2. Ce nouveau dispositif révisé légèrement les données publiées. En outre, les secteurs d'activité présentés dorénavant sont en cohérence avec les quatre destinations indiquées dans le tableau actuel des surfaces du Cerfa Demande de permis de construire. D'autres améliorations attendues dans l'année permettront de diffuser des variables des Cerfa non disponibles dans Sitadel2.

Zoom : Quantification des terres excavées en Ile-et-Vilaine : le territoire est-il suffisamment équipé pour accueillir ce gisement important ?

Chaque année, les chantiers de Travaux Publics produisent des terres excavées dont la gestion constitue un défi croissant pour les territoires. Cette étude de la Cellule Économique de Bretagne, réalisée pour le compte de la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTTP Bretagne) dresse un état des lieux des volumes générés en Ile-et-Vilaine et des capacités d'accueil disponibles afin d'éclairer les enjeux d'aménagement et de valorisation de ce gisement.

Le gisement de terres excavées par les entreprises de Travaux Publics est estimé à **2 000 000 m³ en Ile-et-Vilaine en 2024**. En prenant une densité moyenne pour la terre de 1,8 tonne/m³, cela revient à 3 600 000 de tonnes de terres excavées. Plus de la moitié de ce gisement est déposé dans une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) ou utilisé en remblaiement de carrières, soit environ 1 050 000 m³. Plus d'un quart (27 %) est amené sur des zones agricoles et 20,5 % est réutilisé sur d'autres chantiers ou pour de l'aménagement paysager.

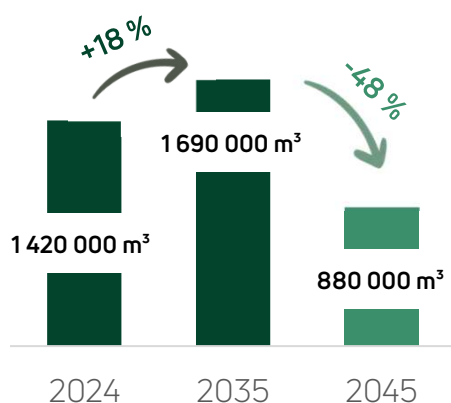
Gisement de terres excavées par les entreprises de Travaux Publics d'Ile-et-Vilaine en 2024 et destination



*Champ de l'étude : Les terres excavées correspondent aux matériaux inertes (non pollués ne comprenant pas les bétons et les croûtes d'enrobés) retirés lors de l'excavation. L'étude ne concerne pas les activités liées aux ETA (entreprises de travaux agricoles) et aux entreprises du Bâtiment.

Face à ces volumes importants, **la question des capacités d'accueil disponibles sur le territoire apparaît centrale**. Afin d'évaluer l'adéquation entre le gisement de terres excavées et les exutoires existants, une enquête menée en collaboration avec l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Bretagne (UNICEM Bretagne) a permis de recueillir des informations sur les capacités d'accueil de terres excavées des carrières et des ISDI présentes sur le territoire et ses alentours.

Évolution de la capacité d'accueil annuelle totale de terres excavées en Ile-et-Vilaine et ses alentours



Avec environ 1 420 000 m³ de capacités d'accueil de terres excavées, le département ne peut pas absorber le gisement de terres excavées du territoire. Pour rappel, environ 1 050 000 m³ de terres excavées sont orientés vers une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) ou utilisés en remblaiement de carrières, tandis qu'environ 540 000 m³ sont évacués vers des zones agricoles, ces dernières ne constituant pas nécessairement une solution pérenne.

Cette capacité d'accueil est par ailleurs très variable dans le temps. Elle dépend notamment de l'avancement de l'extraction des carrières. Ainsi, la capacité devrait augmenter d'environ +18 % à l'horizon 2035, atteignant une capacité totale plus adaptée au gisement actuellement produit sur le département (1 690 000 m³). En revanche, à plus long terme, à l'horizon 2045, la fin des autorisations de plusieurs sites entraînerait une baisse significative des capacités, estimée à -48 %, sous réserve que les sites existants conservent leurs volumes autorisés et sans prise en compte de nouvelles ouvertures ou d'extension de sites existants.

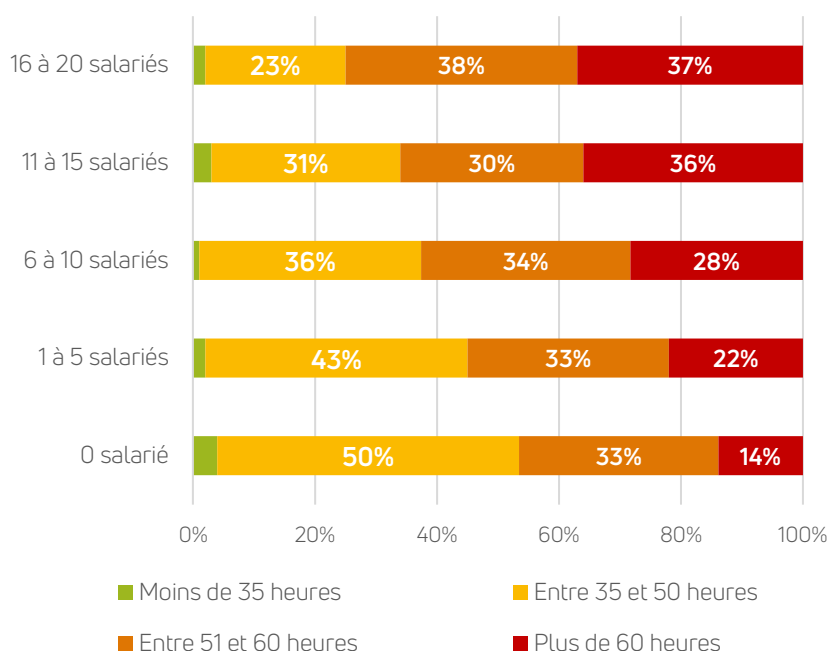
Le maintien ou l'augmentation de ces capacités passera donc soit par l'extension des sites existants via des modifications d'arrêtés préfectoraux, soit par la création de nouvelles installations, idéalement situées à proximité des chantiers générateurs de déblais.

Revue thématique : Artisans BTP et paysage, entre passion du métier et pression du quotidien

Comment évoluent la santé et les conditions de travail des artisans du bâtiment et du paysage ? Depuis 2014, le baromètre ARTI Santé BTP & Paysage apporte des éléments de réponse en suivant chaque année l'état de santé des chefs d'entreprises artisanales. Porté par l'IRIS-ST, en partenariat avec la CAPEB et la CNATP, cet observatoire est devenu un indicateur précieux pour mieux comprendre les réalités du terrain et orienter les actions de prévention dans ces secteurs.

La majorité des artisans travaillent plus de 50 heures par semaine

Répartition du temps de travail des chefs d'entreprise en fonction du nombre de salariés



Alors que la moitié des dirigeants sans salarié travaillent entre 35 et 50 heures par semaine, cette proportion diminue progressivement avec l'augmentation des effectifs au profit d'un temps de travail plus élevé. En effet, si les semaines de plus de 60 heures concernent environ un dirigeant sur huit parmi les non-employeurs, elles sont bien plus fréquentes pour les dirigeants à la tête d'entreprises de plus de 10 salariés : 36 % pour les 11-15 salariés et 37 % pour les 16 et 20 salariés.

Dans toutes les catégories d'entreprises, les volumes horaires restent soutenus : **la majorité des chefs d'entreprise déclarent travailler plus de 50 heures par semaine.** Les semaines de moins de 35 heures sont, quant à elles, très rares, quel que soit le nombre de salariés. Ces résultats illustrent les responsabilités et la charge de travail qui accompagnent le développement d'une entreprise. Au-delà de la gestion des chantiers, les dirigeants doivent faire face à des tâches administratives, commerciales et managériales de plus en plus importantes à mesure que leurs effectifs augmentent.

Des contraintes importantes qui pèsent sur le quotidien des artisans

Les amplitudes horaires importantes observées chez les chefs d'entreprise artisanale ont des répercussions sur leur santé et leur équilibre de vie. Plus de la moitié d'entre eux déclarent se sentir souvent stressés (56 %), souffrir de douleurs musculaires (56 %) ou ressentir une fatigue importante (54 %).

L'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle apparaît également particulièrement fragilisé : 77 % des artisans estiment que leur activité empiète sur leur vie privée. En effet, le métier d'artisan se traduit par une disponibilité importante tout au long de l'année : 48 % travaillent régulièrement le week-end et 27 % ne prennent pas plus de deux semaines de congés par an.

Pour autant, ces difficultés ne remettent pas en cause l'attachement des artisans à leur métier. Malgré des conditions d'exercice exigeantes, 66 % des chefs d'entreprise se déclarent totalement épanouis dans leur activité et 30 % plutôt épanouis, confirmant que l'artisanat demeure avant tout un métier de passion.

56 %



DES ARTISANTS SE TROUVENT SOUVENT STRESSÉS

77 %



DES ARTISANTS ONT LE SENTIMENT QUE LEUR VIE PRO EMPIÈTE SUR LEUR VIE PRIVÉE

54 %



DES ARTISANTS RESENTENT UNE FATIGUE IMPORTANTE

► Accédez à l'étude complète ici : [Conditions de travail et de santé des artisans du BTP et paysage](#)

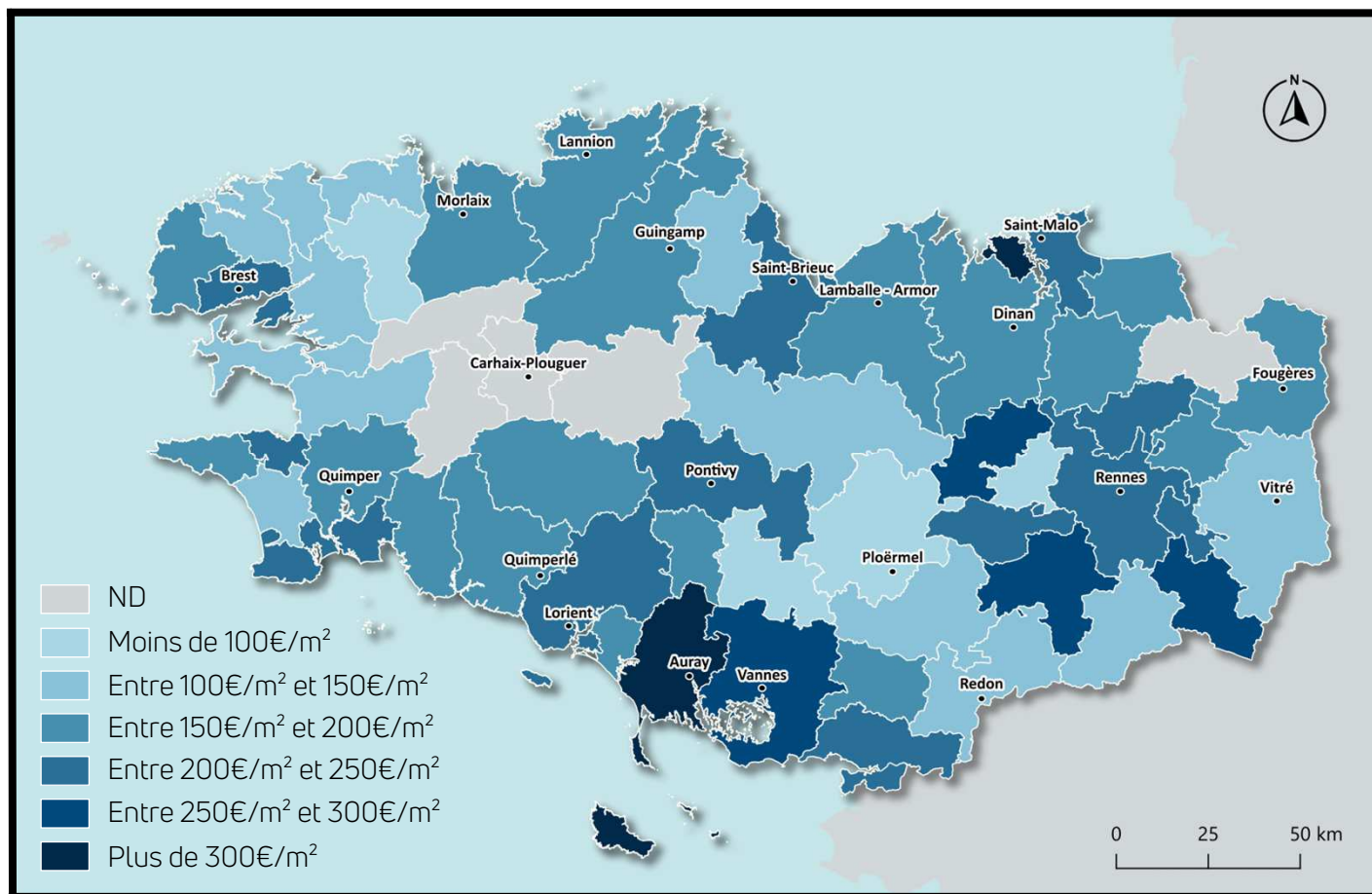
LA CARTE DU MOIS

Prix du foncier en Bretagne : de fortes variations entre EPCI

La carte du prix des terrains à bâtir en Bretagne met en évidence une forte différenciation territoriale, révélatrice de logiques de marché hétérogènes qui influencent directement les conditions économiques de production de logements neufs. Elle a été obtenue en mesurant la moyenne des prix de vente/m² des terrains à bâtir, par EPCI, sur l'ensemble des transactions observées entre début 2024 et la mi-2025. Dans certains EPCI, le trop faible nombre de transactions ne permet pas de mesurer un prix moyen cohérent. **En Bretagne, le prix moyen d'un terrain à bâtir atteint environ 168 €/m² sur la période**, et varie d'environ 70 €/m² à Montfort Communauté à environ 546 €/m² sur la Côte d'Émeraude.

Les niveaux de prix les plus élevés se concentrent dans les principaux pôles urbains et littoraux (notamment autour de Rennes, Vannes, Auray ou Saint-Malo) où l'attractivité résidentielle est la plus forte. À l'inverse, les territoires plus ruraux ou éloignés des dynamiques métropolitaines présentent des prix nettement plus modérés, traduisant une moindre tension entre l'offre et la demande de logements. Cette hétérogénéité spatiale confirme que la charge foncière dépend fortement des conditions locales du marché immobilier et du niveau de valorisation attendu des projets.

Prix moyen au m² d'une vente de terrain à bâtir sur la période 2024/S1 2025 par EPCI



Source : Demande de valeurs foncières (DVF), DGFIP
Traitements et Réalisation : Cellule Économique de Bretagne

REPÈRES

168 €/m²

Prix moyen au m² d'une vente de terrain à bâtir sur la période 2024/S1 2025 en Bretagne

546 €/m²

Prix moyen au m² d'une vente de terrain à bâtir sur la période 2024/S1 2025 sur la Côte d'Émeraude

Les actualités de la Cellule Économique de Bretagne

Retour sur les événements du mois !

3^{ème} Petit Déjeuner Conjoncture BTP – 19 mai 2026

Une trentaine de participants étaient présents pour ce 3^{ème} Petit Déjeuner Conjoncture BTP organisé par la Cellule Economique de Bretagne, soit en visio soit en présentiel dans les locaux de la FRTB Bretagne à Vezin-le Coquet (35).

Deux temps forts dans ce format court d'1 heure :

- Un tour d'horizon complet, synthétique et actualisé de la conjoncture dans le secteur de la construction en Bretagne (construction neuve, entretien-rénovation, activité des Travaux Publics, production des Matériaux de construction, emploi...) présenté par la Cellule Economique de Bretagne,
- Des échanges riches et animés entre les participants sur les sujets d'actualités comme le niveau d'activité, les prix des matériaux, le cycle municipal impactant les investissements, la hausse des taux d'intérêts....



Présentation de la carte des formations Bâtiment lors de la CPREF BTP – 27 mai 2026

Louis Jégo, chargé d'études, a présenté la **carte des formations Bâtiment** lors de la dernière CPREF BTP (Commission Paritaire Régionale Emploi-Formation du Bâtiment et des Travaux Publics), qui s'est tenue le 27 mai à Rennes. Cet outil de datavisualisation, financé par la FFB Bretagne, permet de rechercher les formations (initiales et continues) du Bâtiment à l'aide de filtres ciblés tels que le métier, l'organisme formateur ou encore le niveau de diplôme. Chaque formation est accompagnée d'une fiche de présentation réalisée par le GREF Bretagne.



A vos agendas !

Copil de restitution de l'étude « Innovations et besoins en compétences dans le Bâtiment en Bretagne » : le vendredi 19 juin de 10h30 à 12h30

Comité Directeur de la Cellule Économique de Bretagne : le jeudi 2 juillet à Rennes à partir de 9h30

Avec le concours des membres de la Cellule Économique de Bretagne

Membres fondateurs :



Membres de droit :

Préfecture de la région Bretagne
Conseil régional de Bretagne
Trésorerie Générale
Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne (DRAAF)
Conseil Economique, Social et environnemental régional de Bretagne (CESER)

Banque de France
Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Bretagne (DREETS Bretagne)

Membres actifs :

Aro HLM Bretagne
Banque du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP Banque)
Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment du Finistère

Conseil de l'Ordre des Architectes de Bretagne
Fédération du BTP des Côtes d'Armor
Fédération du BTP du Finistère
Fédération du BTP d'Ille-et-Vilaine
Fédération Morbihannaise du BTP

Fédération Ouest des SCOP du BTP
Fédération des Promoteurs Immobiliers Bretagne (FPI Bretagne)
Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction de Bretagne (FDMC)
Fibois Bretagne
Rennes Métropole

Cellule Économique de Bretagne 7, boulevard Solférino 35000 Rennes

02 99 30 23 51 - contact@institut-veia.fr - www.institut-veia.fr

Directeur de la publication : Xavier CHAMPS - Rédaction, conception et réalisation : Cellule Economique de Bretagne

photo : Instagram emmauelle_29